**Ressources stratégiques et transition durable : le cri des justes**

*Par Thomas Planell, CFA, Gérant-Analyste*

Il y a un peu moins d'un an DNCA Finance se rendait à un événement assez peu connu du grand public et des investisseurs : le 16ème forum de l’OCDE[[1]](#footnote-1) sur les chaînes d’approvisionnement en minerais responsables. Minerais dont on extrait à grands coups de broyeur, de hauts fourneaux, d'hydrométallurgie, à grands bains d'acide et d’électrolyse les précieux métaux indispensables aux aimants, aux bobines, aux cellules photovoltaïques, aux réseaux, aux semi-conducteurs qui sont la clef de voute de notre révolution digitale et de la transition énergétique et écologique. Minerais et métaux dont les besoins estimés au cours des vingt-cinq prochaines années surpasseront la consommation de quelque 4500 années d'histoire de la métallurgie humaine.

Diplomates, représentants des grandes capitalisations de l’industrie minière, délégués des artisans ou acteurs à petite échelle de l’extraction (ASM) : des centaines de participants de toutes nations se sont retrouvés au cours de ces trois jours débats intenses, passionnés, qui portent autant les graines de la discorde que les jeunes pousses de l’espoir. J'ai été frappé par le cri de ceux qui portent la voix des communautés locales et qui s’exténuent à faire comprendre à qui veut l’entendre : "nous ne voulons pas être cantonnés au rôle d’atelier et d’arrière-cour de votre transition écologique". Ce cri portait la rancœur et le ressentiment du terreau de ce que l'industrie minière nomme avec effroi : le « nationalisme des ressources naturelles ».

Le même cri a retenti six mois après au Panama. Jugée inconstitutionnelle, la concession de la compagnie canadienne First Quantum (385.000 tonnes par an, 1,5% de la production mondiale de cuivre) a cessé son activité du jour au lendemain. Rémunération, droits sociaux, rejet de ventes de terrains à des intérêts étrangers, protection de l’environnement et de la biodiversité… En réalité, c’est moins la mine en tant que telle que le sentiment de perte de contrôle sur leurs ressources, leur destin et le déséquilibre des intérêts représentés qui a fédéré la foule, la justice et le gouvernement panaméens. Car chacun reste conscient que cet actif minier hors du commun (5% du PIB du pays), charrie autant les doléances sociales et écologiques qu’il porte les espoirs de prospérité économique… A condition de minimiser les incidences négatives et partager équitablement la valeur. En l’absence d’un tel point d’équilibre, la nation s’est réappropriée le site sans s’entendre sur son avenir. C’est une leçon pour l’ensemble de l’industrie et un avertissement global : l’approvisionnement en ressources stratégiques pour la transition écologique est à risque… La transition durable sera juste ou ne sera pas.

La réaction du Conseil International de l’activité minière et des métaux (ICMM) qui regroupe un tiers de l'industrie ne s'est pas fait attendre. Pour la première fois, en ce mois de janvier 2024, elle prenait une position forte sur les pratiques à adopter par l'industrie en matière de préservation de la biodiversité. Les efforts d’implémentation des standards environnementaux, sociaux et sociétaux sont réels dans l’industrie minière. L'initiative du London Metal Exchange, également présent au forum de l’OCDE, visant à garantir que les métaux qui a atteignent ses entrepôts intègrent des métriques extra-financiers minimum crée un standard de place. Les investisseurs ne doivent pas se détourner du débat et chercher au contraire à l'embrasser. C'est sur ce terrain que se joue l'avenir de notre transition écologique. Entre 1970 et 2019, la croissance démographique, l'urbanisation mondiale et l'industrialisation en Chine ont entraîné une augmentation de 300%[[2]](#footnote-2) de la demande de métaux et de 200% de la demande de matières premières énergétiques. D'ici à 2050, près de 10 milliards d'habitants, dont presque 7 milliards d'urbains[[3]](#footnote-3) peupleront la terre, alors que l'intensité énergétique des nouvelles technologies s'amplifie. L'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et le Nigeria concentreront 30% de la population mondiale et probablement une partie considérable de la classe moyenne mondiale… Sachant qu’en 2020, un Américain consomme près de 6 tonnes[[4]](#footnote-4) d’équivalent pétrole par an, un Allemand 2,8 et un Indien seulement 0,5 ; ces nouvelles classes moyennes accepteront-elles la sobriété que nous dictent nos 60 ans d’excès en occident ?

Heureusement, pour ces futurs géants comme pour nous, la défossilisation du mix énergétique primaire n'est pas qu'un enjeu écologique, c'est aussi et surtout une question d'indépendance et donc de sécurité énergétique. La guerre en Ukraine nous l’a rappelé. Il ne faut pas voir dans l'explosion des capacités photovoltaïques de la Chine (elle installe chaque année plus de panneaux solaires que le stock américain cumulé) un sursaut philanthropique. Les renouvelables, parce qu’ils sont produits localement, sont des vecteurs d’autonomie énergétique. A condition de sécuriser les approvisionnements en métaux critiques et stratégiques…

Forte de son expertise globale et multi actifs, DNCA Finance, lance en 2024 le fonds *DNCA Invest Strategic Resources*. Cette nouvelle stratégie sera exposée aux variations de cours des métaux stratégiques, des métaux de la transition énergétique et des métaux précieux cotés sur les marchés de matières premières via des TRS (Total Return Swap). Elle incorpore les enjeux ESG dans son approche. Elle préfère par cette initiative se positionner dans le débat plutôt qu’y tourner le dos. Tout comme les investisseurs ont révolutionné la gouvernance des entreprises, peut-être ont-ils aussi un rôle décisif à jouer en portant les considérations éthiques de leurs clients finaux sur les places de marchés où se négocient les biens indispensables au monde de demain...

---

Communication publicitaire – document achevé de rédiger le 29/01/2024.

Objectif de gestion : Objectif de gestion : L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer son indice de référence, le Goldman Sachs Metals Index, en étant exposé aux matières premières par le biais d'au moins un Total Return Swap sur la période d'investissement minimale recommandée de 5 ans. Dans le même temps, le Compartiment met en œuvre une approche extrafinancière par l'intégration de critères environnementaux, sociaux et sociétaux (« ESG ») dans l'analyse fondamentale, en visant à participer à la transition énergétique et écologique (la transition durable) et en limitant les principales incidences négatives potentielles

Profil de risque :



* Risque des matières premières
* Risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré
* Risque lié à la gestion discrétionnaire
* Risque de liquidité
* Risque opérationnel
* Risque de contrepartie
* Risque lié aux swaps de rendement total
* Risque en perte de capital
* Risque de taux
* Risque de change
* Risque de crédit
* Risque lié aux investissements dans les pays émergents
* Risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés
* Risque ESG
* Risque de durabilité
* Risques spécifiques liés au calcul de l'indice
* Risques spécifiques liés à l'évaluation de l'indice et des actifs du Compartiment
* Risques spécifiques liés au calcul et à la substitution de l'indice.

Avertissement

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l’OPC et au Document d’Informations Clés avant de prendre toute décision finale d’investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d’une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l’investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l’investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L’ensemble des documents réglementaires du compartiment sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des compartiments comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les compartiments présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d’informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d’évoluer dans le temps ou d’être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d’une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d’un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France).

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l’article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l’article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L’indice n’est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l’OPCVM.

1. L'Organisation de coopération et de développement économiques [↑](#footnote-ref-1)
2. Source : Bloomberg au 29/12/2023. [↑](#footnote-ref-2)
3. Source : Banque Mondiale au 29/12/2023. [↑](#footnote-ref-3)
4. Source : OCDE au 29/12/2023. [↑](#footnote-ref-4)